



Accueil > Faits divers

Reconstitution du meurtre d'un étudiant poignardé à Clermont-Ferrand : le principal accusé nie les faits

La reconstitution du meurtre de l'étudiant de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, survenue place de la Victoire en 2022, était organisée ce mercredi 17 janvier.

Article inclus dans votre abonnement

Par Julien Moreau

Publié le 18 janvier 2024 à 18h00



La place de la Victoire était bouclée pour l'occasion. © Richard BRUNEL

Mercredi, fin d'après-midi. La place de la Victoire est bouclée par la police, cernée de rubalise. Un habitant du quartier, apprenant que le drame du 15 juin 2022 est rejoué dans le cadre de l'information judiciaire, se lâche : « Que justice soit rendue?! »



Des motifs futiles sur fond d'alcool

A cette heure de la journée, nombreux sont les badauds à se poser la question de savoir ce qui se prépare sur cette place emblématique du centre-ville clermontois, lorsque deux fourgons de l'administration pénitentiaire font leur apparition, tandis qu'un barnum est installé sous la pluie battante. Beaucoup se souviennent de l'affaire de « l'étudiant poignardé », font la grimace en se remémorant les faits. Un an et demi plus tard, une reconstitution est organisée par le magistrat instructeur en charge du dossier. Cette nuit-là, vers 2 heures, la scène n'a duré que quelques minutes.

Le principal accusé nie avoir poignardé l'étudiant

Plusieurs étudiants, dont la victime, terminaient tranquillement la soirée après la fermeture des bars, près de la fontaine d'Urbain II, lorsqu'un autre groupe serait venu leur chercher des noises. Pour des motifs futiles : des bières, une histoire d'enceinte... L'un des étudiants, âge de 19 ans, est poignardé par deux fois. Il succombera quelques jours plus tard, à l'hôpital.



Mercredi, jusqu'à environ minuit, les trois jeunes hommes – âgés à l'époque de 17 ans pour l'un et de 21 ans pour les deux autres – soupçonnés d'être impliqués dans l'agression, ont été conduits sur les lieux (placés en détention provisoire depuis leur mise en examen pour meurtre, deux sont arrivés sous escorte pénitentiaire). En présence des nombreux témoins convoqués – des proches du défunt présents le soir des faits – deux des suspects ont réitéré leurs gestes. « Mon client a fait son possible pour s'expliquer sur les faits et coopérer à cette reconstitution », indique Me Charlène Lambert, avocate du seul membre du trio placé sous contrôle judiciaire. Le mineur, accusé d'être à l'origine de la rixe, est défendu par Me Fabienne Sertillange qui estime que « cette reconstitution n'a pas permis d'apporter d'éclaircissements ».

À lire aussi

[Meurtre d'un étudiant à Clermont-Ferrand : la place de la Victoire bouclée pour la reconstitution](#)

Quant à Rayan P., l'auteur présumé des coups mortels, il continue de nier toute implication et a refusé de participer à la reconstitution, y assistant passivement. Il a été remplacé par un policier. « Il n'a pas souhaité s'exprimer », confirme son conseil, Me Charlotte Depardieu.

Avec cet acte de la procédure, l'instruction arrive désormais à son terme, même s'il reste des expertises à effectuer.

Julien Moreau

Commenter

Partager :



Clermont-Ferrand

Faits divers

Justice

A la une